

12° Que si quelqu'un arrive tard à la messe, il doit entrer dans l'église et prendre sa place aussi paisiblement que possible.

13° Qu'il est convenable d'avoir une place dans l'église et de la payer régulièrement.

14° Que ne pas entendre la messe le Dimanche et les jours d'obligation, sans une raison suffisante, est un péché mortel.

15° Que les Sacrements sont les canaux de la grâce divine, institués par N.-S. Jésus-Christ et sont au nombre de sept : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

16° Que les sept péchés capitaux sont : l'orgueil, l'avarice, l'impureté, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse.

17° Que les vertus contraires sont : l'humilité, la libéralité, la pureté, la douceur, la tempérance, l'amour du prochain et la diligence.

18° Qu'il y a dix commandements de Dieu et sept de l'Église.

19° Dire de temps en temps quelques pieuses aspirations, surtout dans les moments de tentation.

20° Réciter l'Angelus trois fois par jour en l'honneur de Marie Immaculée.

21° Dire les prières avant et après les repas, en reconnaissance des bienfaits reçus et y être fidèles tous les jours.

22° Savoir le *Notre Père*, *Je vous salue Marie*, *Je crois en Dieu*, *Je confesse à Dieu*, les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition.

23° Que les dernières choses pour chacun de nous sont : la mort, le jugement, le ciel et l'enfer.

24° Que les sept dons du Saint-Esprit sont : la sagesse, l'intelligence, le conseil, la force, la science, la piété et la crainte de Dieu.

25° Que les péchés qui crient vengeance sont : le meurtre prémédité, les péchés de Sodôme, l'oppression du pauvre et la fraude sur les gages des ouvriers.

26° Que *l'honnêteté* est la meilleure politique dans les affaires temporelles et spirituelles.

27° Savoir dire " Non " avec courage quand on nous demande de transgresser les lois de Dieu, de l'Église ou de son pays.

28° Savoir dire " Oui " promptement et gaiement quand on demande notre aide pour quelques bonnes œuvres.